

# Commune de Saint Laurent du Bois

---

## LES INFOS : AOUT 2020

### COUPURE D'ELECTRICITE

Afin de procéder à l'entretien du réseau électrique et de répondre aux besoins de ses clients, ENEDIS a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures le :

**19 août 2020 entre 9h et 11h**

Sont concernés les lieux-dits :

2 Lieu-dit Goupil  
Lieu-dit Perey  
3 Lieu-dit Touzet  
Le Bourg

### ETAT CIVIL – MARIAGE – PACS



Mariage de  
Nicolas Roux et Clémence Marine Gatuingt

célébré le 20 juin 2020  
à la Salle des Fêtes.

Pacs célébrés  
entre  
Philippe Sancho et Sylvie Brau

le 22 juillet 2020  
à la Salle des Fêtes



## **POUTRES BOIS A DONNER**

Il s'agit de poutres provenant d'une très ancienne charpente.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Colette DUBOSC, le Bourg,  
au 05.56.76.40.50.

**La responsabilité de la commune ne saurait être engagée dans la transaction.**

## **INFOS ROUTES**



Le revêtement de la chaussée du VC3 (route vers LD Champagne et LD Foury) a été refait début juillet.

## **TAXES LOCALES**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la décision de ne pas augmenter les taxes foncière et d'habitation pour l'année 2020.

## **AMENAGEMENT ET SECURITE TRAVERSEE DU BOURG**

### **ENFOUISSEMENT RESEAUX**

Dans le cadre de la Convention d'Aménagement du Bourg, il est prévu l'enfouissement des réseaux d'électricité, télécommunications, et éclairage public.

**Nous informons les habitants du bourg qu'ils risquent être contactés par la société SOBECA afin d'obtenir leur accord pour procéder à ces travaux.**

## INSTALLATION DE RADARS PEDAGOGIQUES



Afin de renforcer la sécurité des habitants le Conseil Municipal a décidé l'installation de deux radars pédagogiques à l'entrée et à la sortie du bourg sur la RD 672. Le coût total du projet est de € 10.820 HT ; la subvention du Département étant de € 4.894 HT, l'autofinancement par la commune serait de € 5.626 HT.

L'autorisation d'implantation et la subvention ont été demandées au Conseil Départemental. La mise en place est souhaitée pour la fin de l'année.

Entretemps, les passages piétons ont été repeints au mois de Mai 2020.

Par ailleurs, notre agent, aide les enfants de l'école primaire à traverser la RD 672.

Au mois de Septembre, une réunion avec le Conseil Départemental est prévue pour caler le montant des subventions pour les quatre prochaines années pour l'aménagement et la sécurisation du bourg.

Une réunion publique aura lieu prochainement à ce sujet, vers septembre/octobre (sous réserve du COVID).





**RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE**  
**DE LA MAIRIE**

**Mardi : de 8h à 15 h**

**Jeudi : de 8h à 18h**

En cas d'urgence vous pouvez contacter  
M. le Maire au : 06 66 55 11 22

***La Mairie sera fermée pour congés annuels les :***

***mardi 25 août***  
***jeudi 27 août***

**Tel. 05 56 76 40 61**

**E-mail : [mairie.stlaurentdubois@orange.fr](mailto:mairie.stlaurentdubois@orange.fr)**

**[www.stlaurentdubois.fr](http://www.stlaurentdubois.fr)**